

**Club Aquatique St-Eustache
Assemblée générale annuelle
Samedi, le 1 octobre 2022 à 08h30
Salle Poly #3 du complexe aquatique**

Étaient présents

Frédéric Planque
Julie Deschênes
Patrick Lacoste
Mireille Picard
Yves Chauvette
Maryse Taillefer
Bruno Benceny
Nelson Bade
Véronique Leduc
Jean-Guy Némorin
Mireille Lanoie
Nicolas Tanguay
Laura Planque

Carol Bolduc
Nadia Lespérance
Alphonso Silvia
Maria Gallo
Geneviève Gauthier
Stéphane Séguin
Martial Rioux
Daphnée Séguin
Dany Maheux
Anne Cousineau
Karina Lalonde
Ghislaine Corbeil
Janel Touchette

Hugo Carrière
Brahim Elouaudami
Bindavud Notiar
Steve Houle
Rachid Bouri
Farida Mihoubi
Luri Tocarcic
Emmanuel Battisti-Charbonney
Simon Couture
Michou Lefebvre
François Garceau
Émilie Drapier
Anne-Cécile Camiade

CASE-20221001-1

Ouverture de l'assemblée

Le président du conseil d'administration remercie les membres présents et déclare l'assemblée ouverte après constatation du quorum. Il est 8h35.

CASE-20221001-2

Élection du président de l'assemblée

Résolution 20221001-1

Proposée par Anne-Cécile Camiade
Appuyée par Véronique Leduc

« Que Monsieur Frédéric Planque préside l'assemblée générale annuelle »

Acceptée à l'unanimité

CASE-20221001-3

Présentation des membres du conseil d'administration 2021-2022

Monsieur Frédéric Planque présente aux membres, le CA, les co-entraîneurs en chef, la régisseuse Service du sport et du plein air, ainsi que la technicienne aux loisirs (absente).

**Club Aquatique St-Eustache
Assemblée générale annuelle
Samedi, le 1 octobre 2022 à 08h30
Salle Poly #3 du complexe aquatique**

CASE-20221001-4 Lecture de l'avis de convocation

Le président fait la lecture de l'avis de convocation qui a été envoyé aux membres par courriel avant la tenue de l'assemblée, comme prescrit.

CASE-20221001-5 Constatation du quorum

Le président constate, d'après nos règlements généraux, qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

CASE-20221001-6 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la réunion et demande si des membres veulent ajouter des points au varia.

Résolution 20221001-2

Proposée par Nicolas Tanguay
Appuyée par Anne Cousineau

Acceptée à l'unanimité

CASE-20221001-7 Élection du secrétaire d'assemblée

Résolution 20221001-3

Proposée par Frédéric Planque
Appuyée par Yves Chauvette

« Que Madame Mireille Picard agisse comme étant la secrétaire de cette assemblée »

Acceptée à l'unanimité

CASE-20221001-8 Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 octobre 2021

Le président mentionne que le procès-verbal, d'abord envoyé aux membres par courriel, et toujours disponible en ligne, soit accepté tel que présenté sans devoir refaire une relecture.

Résolution 20221001-4

Proposée par Nicolas Tanguay
Appuyée par Anne-Cécile Camirade

**Club Aquatique St-Eustache
Assemblée générale annuelle
Samedi, le 1 octobre 2022 à 08h30
Salle Poly #3 du complexe aquatique**

Accepté à l'unanimité

CASE-20221001-9

Présentation du rapport annuel du Conseil d'Administration

Le président s'adresse à l'assemblée, il explique l'organisation générale du club, le rôle du conseil d'administration et des membres du CA. Il présente les deux co-entraîneurs en chef, la régieuseuse du service des sports et des loisirs ainsi que la technicienne Annie-Pierre Boucher qui est absente.

Il explique que la covid est derrière nous, les activités normales ont reprises au sein des clubs de natation à travers le Québec. Dans la dernière année, nous avons perdu Michel et on se doit de le remercier pour toutes ces années passées avec nous ainsi que son dévouement pour le club. Au niveau de la communication avec les membres et les comptes à recevoir, le président s'excuse de la part du CA pour tous les problèmes et les retards occasionnés.

Il invite les membres à lire le rapport annuel qui sera mis en ligne. De plus, il est aussi possible de consulter, en ligne, les informations au sujet du fonctionnement du club.

Le président évoque le renouvellement de l'entente avec la ville de St-Eustache pour une période de 5 ans. Il déclare que le club a un énorme avantage non-négligeable avec cette entente. Puisque la ville offre du temps de piscine pour les entraînements et pour l'organisation de compétitions sans frais.

Il est aussi question des différents moyens de financement du club, il y a 4 sources de revenus : Inscriptions, bingo (50-70K/année), organisation de compétitions et dons/commandites.

Il mentionne que la compétition Arena du mois de juillet a été un énorme succès malgré que deux clubs qui devaient organiser la compétition avec le CASE ont quittés le bateau. La FNQ a sollicité la CASE pour l'organisation de la seconde année de cette compétition et nous avons acceptée. Cette compétition a permis, cette année, d'aller chercher 20K de revenus, alors qu'une compétition normale, nous allons chercher environ 10K en profit. Malgré, la présence de très peu de commanditaires, nous avons fait un bon bénéfice. La raison du manque de commanditaires c'est que nous avons su très tard dans la saison que nous allions organiser cette compétition et nous étions à la dernière minute au niveau de la sollicitation de ceux-ci.

Cette année, nous allons organiser trois compétitions : C'est un départ, la finale régionale des jeux du Québec et le championnat provincial Arena.

**Club Aquatique St-Eustache
Assemblée générale annuelle
Samedi, le 1 octobre 2022 à 08h30
Salle Poly #3 du complexe aquatique**

Nos objectifs pour cette année seront d'avoir un meilleur suivi au niveau des finances et de la facturation. Cette pour cette raison que nous avons embauché une nouvelle personne à l'administration qui va nous aider.

Nous avons aussi un nouveau site internet par lequel les communications et les informations vont être transmises. Nous aurons une nouvelle boîte courriel avec des nouvelles adresses courriels.

Note : Si vous ne recevez pas les courriels, SVP nous avisez rapidement ou regardez dans vos indésirables.

La semaine passée avait lieu le congrès de la FNQ se déroulant sur 2 jours, Une conférence a été présentée comme quoi même les OBNL peuvent avoir une structure avec un directeur général au niveau opérationnel. Avec les clubs de petites structures cela sera très difficile à mettre en place mais dans la prochaine année le CASE va regarder à faire une structure organisationnelle sur ce même principe.

Nous désirons inviter tous les parents qui veulent s'impliquer pour réaliser du bénévolat à venir au niveau des différents projets du CA même s'ils ne sont pas membres du CA. Cette année, nous allons organiser rapidement des équipes de bénévoles qui vont travailler sur le championnat provincial en début de saison, afin d'aller chercher des commanditaires.

L'un de nos but cette année, c'est de renforcer la communauté du CASE tel qu'il était avant la covid. Nous étions reconnus comme étant un club ayant beaucoup de bénévoles impliqués peu importe le niveau compétitif. Nous voulons que le club et les membres reconstruisent des liens et c'est pour cette raison que nous allons organiser des activités pour développer l'esprit d'équipe entre nos membres.

Madame Véronique Leduc félicite le club pour l'organisation de la compétition au Parc Jean-Drapeau.

De plus, Madame Maryse Taillefer mentionne que la ville de St-Eustache a été enchanté d'organiser les jeux du Québec avec la participation du CASE et cela a été un franc succès.

CASE-20221001-10 Ratifications des règlements généraux du club et ses modifications

Aucun changement apporté.

**Club Aquatique St-Eustache
Assemblée générale annuelle
Samedi, le 1 octobre 2022 à 08h30
Salle Poly #3 du complexe aquatique**

CASE-20221001-11 Présentation du rapport de trésorerie

Le trésorière, Madame Julie Deschênes présente les revenus et les dépenses de l'année financière 2021-2022. Le bilan au 31 août 2022 est également présenté. Les états financiers sont affichés à l'écran.

Présentation du résumé financier 2021-2022

Présentation du bilan au 31 août 2022

Présentation du budget 2022-2023

Julie Deschênes tient à remercier la ville de St-Eustache pour leur support au niveau de la comptabilité et l'administration.

Nous avons un revenu d'environ 403 000\$ généré par les inscriptions, les compétitions et le bingo (69 000\$).

Note : Le bingo n'est pas un acquis car ce n'est pas tous les OBNL qui peuvent bénéficier de cette entrée d'argent. C'est pour cette raison qu'il est important de participer à la soirée bingo et de leur faire de la publicité.

Il est aussi question du prêt de 60 000\$ que nous avions demandé durant la période de la covid. Nous devrons rembourser ce prêt au 31 décembre et un montant de 20 000\$ sera soustrait du montant global du prêt et conservé par le club.

Les dépenses de cette année sont de 345 000\$ ce qui inclus les salaires des entraîneurs et des sous-entraîneurs, ainsi que les frais de compétitions (93 000\$).

Nous avons fait un bénéfice de 35 000\$ avec l'organisation des compétitions.

Nous avons déboursé environ 18 454\$ en frais d'affiliation.

Bruno mentionne qu'il est important de faire l'inscription du nageur à Swimming Canada car c'est une obligation pour les assurances.

Question de Madame Véronique Leduc : Comment fait-on pour valider le compte nageur ?

Réponse de Bruno : Vous avez reçu un courriel de Swimming Canada, avant la covid les entraîneurs pouvaient valider le formulaire de l'athlète maintenant ça prendre la signature de l'athlète.

Club Aquatique St-Eustache
Assemblée générale annuelle
Samedi, le 1 octobre 2022 à 08h30
Salle Poly #3 du complexe aquatique

Le budget est mieux que l'an passé, nous avons un bénéfice de 58K. Nous avons environ 190 000\$ dans notre compte que l'on garde car

nous devons rembourser la subvention. Nous nous gardons aussi un coussin entre 70-80K et un surplus de 60-70K que nous allons réinvestir.

L'inventaire des équipements est bas, nous allons passer une commande d'équipement et d'items informatiques.

Budget 2022-2023 : nous avons un montant de 210 000\$ pour les inscriptions. Nous avons calculé des revenus de 472 000\$ et 460 000\$ en dépenses. Nous allons avoir un bénéfice de 10K, tel que mentionné par Frédéric, le but d'un OBNL n'est pas de faire de l'argent, il faut un budget équilibré.

Madame Mireille Lanoie mentionne qu'il est difficile de faire du bénévolat pendant le championnat provincial car cette compétition s'adresse à que quelques nageurs sélectionnés. De plus, le stationnement est payant même pour les personnes qui vont faire du bénévolat. Par ailleurs, la compétition tombe les jours de la semaine et plusieurs parents ne sont pas disponibles.

Monsieur Steve Houle mentionne qu'il est aussi possible de faire du bénévolat dans les autres compétitions, au camp de jour, au gala...

Note : Le budget est disponible sur le site internet du club.

CASE-20221001-12 Représentante de la ville

Madame Maryse Taillefer mentionne qu'il y a 12 organismes qui ont un protocole d'entente avec la ville au niveau des infrastructures sportives de la ville. Le club a une entente avec la ville de St-Eustache qui stipule qu'aucun frais n'est exigé pour l'utilisation du complexe aquatique. Le but visé par la ville c'est que les membres des organismes s'impliquent au niveau du bénévolat.

La ville de St-Eustache offre aussi du soutien administratif et logistique comme par exemple lors des compétitions. La ville offre plus de 2960 heures gratuites de piscine et 800 heures pour des locaux (entraînements et réunions), en échange les organismes offrent aux citoyens des cours.

Monsieur Frédéric Planque mentionne que la plupart des clubs aquatiques doivent payer les frais d'infrastructure.

**Club Aquatique St-Eustache
Assemblée générale annuelle
Samedi, le 1 octobre 2022 à 08h30
Salle Poly #3 du complexe aquatique**

CASE-20221002-13 Mot des coentraîneurs-chefs

Monsieur Bruno Benceny remercie Michel Tremblay pour les nombreuses années qu'il a passées au club.

La saison 2021-2022 a été une année difficile car les compétitions ont été arrêtées pendant un certain temps. La présence de deux entraîneurs-chefs est une façon de faire très présente dans les clubs de l'ouest Canadien et le club a adopté cette nouvelle tendance. Étant donné la grosseur du club et le grand nombre de membres les entraîneurs-chefs prennent les décisions en commun.

Au début du mois de mars 2022, nous avons eu droit à un marathon de compétitions et nous avons eu de très bons résultats sportifs. Bruno tient à remercier les parents pour tous les déplacements qu'ils ont dû faire puisque les compétitions étaient très rapprochées. Il y avait peu de semaines pour que les nageurs puissent se qualifier.

Les faits marquants de la saison 2021-2022, trois athlètes masculins se sont qualifiés pour les jeux du Québec et 5 athlètes féminines. Nous avons aussi eu des athlètes qui se sont qualifiés à différents paliers compétitifs, dont 26 nageurs à la coupe junior du Québec.

Le tableau des records du club sera mis à jour, suite aux suggestions des athlètes, on ajoutera les records aux relais.

CASE-20221001-14 Élection des administrateurs

Monsieur Frédéric Planque annonce les postes qui se libèrent, soit ceux de Yves Chauvette (membre résident), Frédéric Planque (membre non-résident), Mireille Picard (membre non-résident) et Rodolphe Vingerder (membre non-résident).

Monsieur Frédéric Planque propose Madame Maryse Taillefer comme responsable de l'élection et Monsieur Nelson Bade comme scrutateur (il n'aura pas le droit de vote).

Résolution 20221001-5

Proposée par Frédéric Planque
Appuyée par Yves Chauvette

Mises en candidature des résidents de St-Eustache :

**Club Aquatique St-Eustache
Assemblée générale annuelle
Samedi, le 1 octobre 2022 à 08h30
Salle Poly #3 du complexe aquatique**

- Yves Chauvette se propose
- Véronique Leduc se propose

Les deux sont élus.

Mises en candidature des non-résidents :

- *Julie Deschênes* propose Janel Touchette.
- Farida Mihoubi se propose
- Frédéric Planque se propose

Les parents présents passent au vote. Il y aura deux noms à inscrire sur chacun des coupons de vote puisqu'il y a deux postes vacants.

Nelson et Maryse se retirent pour réaliser la compilation des votes.

Frédéric Planque est réélu
Farida Mihoubi est élue

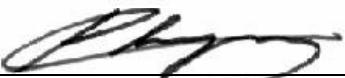
Note : Le nouveau conseil d'administration se retira à la fin de l'assemblée générale annuelle pour l'attribution des tâches et un courriel sera communiqué aux membres par la suite.

CASE-20221001-15 Varia

Monsieur Frédéric Planque remercie les anciens et nouveaux membres du CA, les entraîneurs, la ville de St-Eustache et les membres.

L'assemblée est levée à 10:26.

Accepté à l'unanimité



Frédéric Planque, Président



Mireille Picard, Secrétaire

**Club Aquatique St-Eustache
Assemblée générale annuelle
Samedi, le 1 octobre 2022 à 08h30
Salle Poly #3 du complexe aquatique**